

# STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION Année 2017



## Objectifs

Etape indispensable à toute personne désireuse de créer ou de reprendre une entreprise et qui va lui permettre d'évaluer avec réalisme la faisabilité et la fiabilité de son projet d'installation.

## Contenu

Modules obligatoires (30 h)

### Préparer son installation

- De porteur de projet à chef d'entreprise artisanale
- Culture entrepreneuriale de l'artisan
- Etude de marché et positionnement
- Stratégie et actions commerciales
- Gestion prévisionnelle et financière
- Banque
- Protection sociale
- Assurances

### Gérer son entreprise artisanale en micro (option 1)

- La microentreprise artisanale
- Le régime fiscal de la microentreprise artisanale
- Le régime social de la microentreprise artisanale
- La gestion d'une microentreprise artisanale
- Les formalités d'immatriculation
- Les perspectives de développement de l'activité et les limites du régime de la microentreprise.

### Gérer son entreprise artisanale au réel (option 2)

- Les formes juridiques de l'entreprise artisanale
- Le régime fiscal de l'entreprise artisanale au réel
- Le régime social de l'entreprise artisanale au réel
- La gestion de l'entreprise artisanale
- Les formalités d'immatriculation
- Les ressources humaines

Modules facultatifs (1.30 h)

- La Fédération Française du Bâtiment
- La CAPEB

## Les +

Animation par des spécialistes de la reprise/création  
Articulation selon votre projet

### ➔ Pour qui ?

Tout porteur d'un projet de création ou de reprise d'une entreprise artisanale

### ➔ Où et quand ?

Du 09 au 13 janvier à Aurillac

Du 06 au 10 février à Aurillac

Du 06 au 10 mars à Aurillac

Du 10 au 14 avril à Saint-Flour

Du 15 au 19 mai à Aurillac

Du 26 au 30 juin à Aurillac

Du 04 au 08 septembre à Aurillac

Du 9 au 13 octobre à Saint-Flour

Du 13 au 17 novembre à Aurillac

Du 11 au 15 décembre à Aurillac

### ➔ Horaires ?

Lundi et Mardi (9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30)

Mercredi (8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)

Judi (9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30)

Vendredi (8h30 à 10h30)

*Modules facultatifs :*

Vendredi (10h30 à 12h00)

## ➔ RENSEIGNEMENTS

CMA du Cantal

45 avenue de la République

CS 9511

15005 AURILLAC CEDEX

Contact : Monique DELPUECH

04 71 45 65 00

monique.delpuech@cma-cantal.fr

N° SIRET : 181 500 034 00028

Agrément O.F. : 8315P001415

